

L'EAJE, un écosystème incomplet?

**Regards croisés sur les bénéfices d'une
réintroduction de la nature en Établissement
d'Accueil du Jeune Enfant**

Pauline Jacques



Résumé

L'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) est soumis à des contraintes d'implantation en milieu urbain qui ne prennent pas systématiquement en compte le besoin du jeune enfant d'être connecté à son environnement naturel. Malgré une mission de veille sur la santé, la sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant, certains constats alarment sur les risques induits par le cadre actuel d'accueil.

Souvent dépourvu d'ouverture sur la nature, l'EAJE urbain passe-t-il à côté de sa mission première de protection? Une prise de conscience récente des autorités s'amorce tandis que certaines associations œuvrent depuis plusieurs années pour reconnecter l'enfant à son écosystème. Leurs constats sur des territoires variés viennent témoigner d'une intégration progressive de la pensée écologique dans ce secteur.

Mots Clefs

EAJE, jeune enfant, écosystème, écologie, nature, protection, santé.

Abstract

Young children need to be connected to their natural environment however this need seems not to be taken care of when it comes to implementing child care facilities in urban area in regards to the preexisting site constraints.

Despite a mission of monitoring health, safety, well being and child development, recent researches alarm about the induced risk of the actual facility environment.

Often disconnected from nature, does the child care facility in urban area fulfill his main goal of protecting the child's need? A recent growing awareness on this matter has started on a more political level while organizations have been at work for many years trying to reconnect the child to his ecosystem. Their reports on several sites show a progressive integration of the ecological approach in this sector.

Key words

Child Care facility, young child, ecosystem, ecology, nature, protection, health

« L'éthique doit se former dans les esprits à partir de la conscience que l'humain est à la fois individu, partie d'une société, partie d'une espèce » (MORIN, 2000).

La tige bouge tendrement au gré du vent. Elle la regarde danser et tente d'allonger son bras pour la saisir. En vain. Son regard croise un nuage et sa main tout à coup tâte une substance soyeuse. Saisissant furtivement ce que seuls les doigts appréhendent encore, elle l'amène maintenant à hauteur de ses yeux. Elle y découvre un vert saisissant, envoûtant qui semble lui promettre des merveilles gustatives. Trahie par sa curiosité, elle essaie maintenant de cracher tant bien que mal ce trèfle attachant. Le vent se lève, un frisson la parcourt, elle se relève en s'aidant de ce tronc dont les aspérités attirent son attention. Elle aperçoit un insecte quand soudain un cri d'oiseau l'apeure. Elle trouve à quelques mètres un regard apaisant lui signifiant qu'elle peut continuer son exploration sans crainte... l'escalade du monticule de terre peut alors commencer.

Une expérience sensorielle unique malheureusement inaccessible à de nombreux jeunes enfants accueillis en structure traditionnelle en milieu urbain. En effet, ère du temps oblige, les EAJE sont eux aussi sous contraintes et reflètent à leur niveau, l'urbanisation massive et les évolutions sociétales des dernières décennies. Locaux sans extérieurs, normes draconiennes sur l'hygiène, installations composées majoritairement voire exclusivement de dérivés de plastiques sont désormais le quotidien de beaucoup d'entre eux. Couplé au déficit de places sur certains territoires, chaque acteur (parent, professionnels, communes) fait face à une contrainte forte et à un défi d'envergure : celui d'accueillir le jeune enfant dans des conditions bénéfiques pour son développement, ce qui, au regard d'un nombre croissant d'études sur les conditions environnementales peut être questionné.

Historiquement marqué dès le décret du 2 mai 1897 par des « locaux garantissant des conditions indispensables d'hygiène », le principe des lieux d'accueil est, à l'époque, de garantir aux enfants une élévation par le haut de leur condition de vie. Ainsi les soins, le régime alimentaire, l'hygiène font que les enfants qui fréquentent la crèche sont majoritairement mieux portant que les autres. (BUISSON, 1911)

Peut-on encore parler aujourd'hui d'élévation lorsque l'on sait par exemple qu'une micro-crèche peut accueillir 50h par semaine un enfant dans une salle de vie fermée sans sortie possible ? L'EAJE répond-il dans de telles conditions à sa mission première de l'article 2 du décret 2010-613 du 7 juin 2010 qui consiste à veiller à la santé, la sécurité, le bien-être et le développement de l'enfant qui lui est confié?

La déconnexion du jeune enfant avec des éléments naturels, un environnement extérieur, d'autres espèces n'induit-il pas plus de risques que de bénéfices?

Des questions portées par des professionnels de terrain qu'il convient d'examiner dans un souci écosystémique tant les savoirs sont issus de différentes disciplines et touchent à des sphères multiples du développement de l'enfant et par conséquent de son cadre d'accueil.

Quels mots pour parler d'écologie?

Les termes *nature*, *milieu*, *environnement* renvoient tous à l'écologie cependant ils restent, pris isolément, peu représentatifs du "caractère auto-organisé et organisationnel" qui les unit.

Edgar Morin invite donc à l'usage du terme d'**écosystème** qui englobe quant à lui l'environnement physique et l'ensemble des espèces vivantes dans un espace donné.

Un lieu d'accueil pensé entre risques et protection:

Isolés en campagne, construits au cœur des villes, désirés ou subis, ces lieux d'accueils sont, de par leur situation, aménagement, public accueilli et choix des collectivités, aussi différents les uns des autres. Difficile alors de dégager un consensus global qui imposerait les mêmes normes à chacun, un EAJE en plein cœur d'une zone rurale n'ayant pas les mêmes marges et contraintes territoriales que celui implanté en plein cœur de Paris (FAUVELLIERE, 2017).

En 1971 les Centres de la Petite Enfance (CPE) avaient même retenu cette définition : « *Aujourd'hui, face à une société en constante transformation, l'éducation ne peut plus se faire en fonction d'un modèle bien déterminé. L'enfant devra à la fois faire évoluer la société et s'y adapter* ». Hélène Dorlhac, elle, témoigne de la nécessité pour l'enfant de « *disposer d'un espace approprié* » au même titre qu'avoir une nourriture équilibrée, bénéficier d'une protection sanitaire, jouer, découvrir, éveiller sa personnalité et être assuré d'une sécurité affective". (VULBEAU A. 1991)

Les locaux vont alors prendre des formes disparates : ici bâtiment de plein pied avec grand jardin dans une communauté de commune, là rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation sans extérieur en zone urbaine centrale. Seules la désignation des locaux et la superficie des pièces inscrites dans la demande d'autorisation d'ouverture viendront encadrer la conception de ce futur espace ou grandira pendant trois années le jeune enfant accueilli.

Ce lieu, conceptualisé devra devenir espace expérientiel, être habité par l'enfant mais aussi par la famille, les équipes, le quartier. Il va prendre sa place dans un système plus complexe mêlant à la fois les commerces de proximité, les bibliothèques, les riverains, les espaces publics, les élus etc.

Cependant aucun texte de loi n'impose actuellement de normes concernant l'ouverture des EAJE sur cet environnement, au travers d'un jardin extérieur ou de sorties au parc par exemple. Il est plutôt évoqué par les collectivités en charge, les questions de sécurisation des lieux, de réduction des risques, des interdictions de sorties. Mylène, coordinatrice petite enfance sur une commune des Hauts de Seine, témoigne : « *L'augmentation des sols souples par exemple est surtout liée à la crainte d'un recours en justice pour les collectivités, crainte pourtant infondée puisqu'à ma connaissance il n'y a jamais eu d'accident mais simplement une anticipation du potentiel risque* ».

Comment alors rouvrir ces lieux sur l'extérieur et penser ensemble un risque acceptable?

Élise Mareuil est co-fondatrice et responsable pédagogique des crèches éco-solidaires AGAPI porteuses d'un projet d'éveil à la nature. Interrogée par téléphone sur les freins rencontrés dans la mise en place de son projet, elle indique une « *sensibilité du médecin de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) différente selon les territoires* ». Elle mentionne un travail d'argumentation, en douceur sur une dizaine d'années et la construction d'un rapport de confiance qui a permis de nombreux aménagements en accord avec leur projet. Malgré la parution en avril 2017 d'un guide ministériel à destination des PMI pour proposer une lecture raisonnée du cadre normatif, il faudra certainement encore du temps pour en ressentir les effets sur l'ensemble des territoires.

Élise Mareuil témoigne aussi d'un autre défi : celui de « *faire entrer la nature dans du milieu urbain* », notamment lors de reprises de structures dont ce n'était pas le projet. Pour cela, elle s'est entourée d'une architecte spécialisée en petite enfance qui les a accompagnés pour créer des jardins "Made in Agapi", inspiré de la pédagogie Reggio. Ils disposent de modules de jeux, d'hôtel à insecte, de vivarium, de structures modélisées afin d'interagir avec les éléments naturels tels que la pluie, le vent. Pour toutes les crèches, un impératif : cette ouverture sur l'extérieur, symbolisée par des baies vitrées totales sur le jardin permettant un contact visuel permanent au dehors et un accès facilité.

Enjouée par ce travail de co-construction qui leur a permis d'aller au cœur de leur projet initial elle se félicite même de l'avancée au niveau législatif : « *Maintenant c'est écrit!* ».

En effet, inscrit au sixième point des grands principes pour grandir en toute confiance, la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant publiée le 28 mars 2017 reprend les préconisations du rapport Giampino de l'année précédente et déclare enfin :

Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

Enjeux de réintroduction de la nature sur la santé du jeune enfant : regards croisés.

Du contact des matières naturelles....

Mylène, coordinatrice mais aussi éducatrice de formation rend compte de ce paradoxe croissant. Elle constate que le jeune citadin n'a que peu de contact avec un environnement naturel pourtant apaisant, tranquille et calme. Pour elle, malgré une sensibilité de la commune aux questions écologiques, le débat politique se situe pour l'instant autour de l'alimentation et des déchets générés. Elle encourage cependant chaque structure à porter des projets pédagogiques propres et a vu fleurir au niveau des équipes des initiatives de potagers extérieurs. Les plus chanceuses situées proches d'un espace vert ont l'autorisation tacite de sortir les enfants pour qu'ils puissent ramasser quelques feuilles et prendre l'air. Pour les autres structures, elle constate que la réglementation PMI actuelle est toujours axée hygiène et sécurité ce qui n'encourage pas la créativité. A demi-mot, elle s'interroge « *le linoléum, les peintures, les jouets, les sols souples : ça ne reste que du plastique et on s'apercevra bientôt qu'on a intoxiqué des générations d'enfants* ». Composés pour la plupart de perturbateurs endocriniens, de phtalates et autres poisons : mobilier, jouet, sol PVC passent pourtant systématiquement les contrôles des services d'ouverture (FAUVILLIERE, 2017).

A l'inverse, les craintes liées aux matériaux bruts, à la matière organique sont toujours présentes. « *Le citadin, de par son mode de vie, a perdu l'habitude de ce contact homme/nature et l'aborde comme une problématique. Il est intéressant quand on habite en ville de se poser la question : dans la vie courante combien de choses naturelles et vivantes touchent-on dans une journée?* ». Christophe Richard conservateur en chef du jardin botanique de Bordeaux met en lumière les inquiétudes parentales concernant le rapport à la terre dans les parcs urbains : le jeune enfant est protégé du sol par une fine couverture ou laissé dans la poussette. Il est alors privé à la fois d'une expérience sensorielle unique et d'une stimulation immunologique saine. (RICHARD, 2013)

Dans chaque décimètre cube de sol, des millions d'êtres vivants forment une biodiversité exceptionnelle, capable d'épurer et de dépolluer. En bonne santé ce même sol sera capable de produire de l'humus qui lui donnera une texture souple et moelleuse... idéale pour « *satisfaire la curiosité d'un jeune enfant ou sa recherche en terme d'équilibre, de sensation de température, de l'humidité* » (RICHARD, 2013)... oserait-on alors demander une comparaison qualitative entre un choc sur un sol goudronné souple et un tapis d'humus?

Via l'oxygénation ...

Que dire alors des arbres! Pour rappel Un arbre de 8 à 15 centimètres de diamètre peut séquestrer chaque année 16 kilogrammes de CO2 et un grand arbre mature 360 kilogrammes (GAUZIN-MULLER, 2016).

L'île de France compte quarante et une forêts et une quinzaine de bois pour une surface d'au minimum 100 000 hectares. Des terrains de jeux à ciel ouvert, de la surface gratuite aussi pour des enfants qui ont besoin de mouvements pour grandir en bonne santé.

Quand on sait qu'une forte densité de verdure multiplie par trois l'activité physique des citadins et réduit le risque d'obésité de 40 %, il convient de nommer le rôle préventif de l'EAJE et de le mettre en relation avec le taux d'obésité de 20% chez les enfants français de 3 à 17 ans. Plusieurs travaux témoignent aussi de l'incidence du contact végétal sur la santé psychique avec notamment une réduction de la fréquence cardiaque et de la pression sanguine, éléments indicateurs d'une réduction du stress chez l'humain (GAUZIN MULLER, 2016).

Alors malgré les contraintes urbaines, ces espaces naturels disponibles ne pourraient-ils pas être pensés et exploités pour offrir aux jeunes enfants cette indispensable reconnexion nécessaire à leur bon développement ?

En passant par le bien-être éprouvé lors d'expériences sensorielles uniques.

Au-delà de la santé, travailler la question de la réintroduction de la nature c'est penser la stimulation sensorielle, le bien-être de l'enfant et son inscription plus global dans un écosystème. C'est lui permettre de s'exposer à des risques limités: des plantes qui grattent, qui coupent, qui piquent, quelques piqûres d'insectes, des chutes sur un sol plus ou moins dur, d'expérimenter une autre place que celle de pair et de sortir un instant de l'entre soi humain. C'est voir l'arbre plus grand que soi et la coccinelle plus délicate que la paume de sa main. C'est apprendre à doser, à observer, à rêver, à écouter.

L'adoption de pratiques écologiques en crèche montre :

(GROLLEAU, 2017)

- Une économie de 50% des factures d'énergie
- Une réduction de l'absentéisme jusqu'à 60% chez les professionnelles.
- Une baisse des maladies chez les enfants avec la disparition des maladies respiratoires chez les bébés.
- Une réduction des ordures et une disparition des déchets alimentaires.

Comme le dit si bien, Estelle, éducatrice de jeunes enfants en EAJE, « *C'est une démarche naturelle que de permettre à un enfant de grandir de façon harmonieuse dans ses milieux de vie* ». Pour elle qui travaille en périphérie lyonnaise dans une structure possédant des espaces extérieurs avec pelouse, c'est un véritable espace de liberté où l'enfant peut se mouvoir, explorer, regarder ce qu'il se passe autour, cueillir des pâquerettes ou des pissenlits et rencontrer des insectes.

S'oxygéner! Répondra Christine. Dans son multi-accueil, les enfants manipulent la terre en jardinant, découvrent les végétaux et les insectes et observent les poules de la voisine de l'autre côté de la clôture! Chez eux, les herbes aromatiques servent à la préparation des repas et dès le printemps, les repas se prennent à l'extérieur.

A l'association Éveil en forêt, dans le canton de Genève en Suisse, la question ne fait plus débat. Cette éco-crèche accueille les enfants de 2.5 ans à 8 ans à la journée ou à la demi-journée en forêt! Anne, membre du comité de l'association part aussi du même constat: les enfants sont plus en plus enfermés, perdent en motricité, en confiance en soi. Est alors née cette idée pas si folle de leur offrir un accueil en extérieur par tous les temps. Les horaires sont plus courts qu'une journée classique, une roulotte sert de lieu de sieste et le canapé forestier accueille les enfants pour les moments de regroupement et de repas qui sont évidemment bio et locaux dès que possible. A deux pas, l'association Pro-Natura (Association Suisse de protection de la Nature) leur ouvre les portes si les aléas climatiques deviennent critiques (grêle, orage etc.).

Alors même si Anne conte le chemin parcouru et les batailles menées pour pérenniser ce projet dont les enjeux sont primordiaux pour l'enfant et sa famille, quand la ville de Genève elle-même souhaite leur acheter des places c'est une belle reconnaissance du travail accompli.

Un espoir pour les initiatives atypiques qui contribuent à la prise de conscience de ce besoin fondamental pour l'enfant et permettront à terme d'enrichir l'offre d'accueil pour les familles.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BUISSON F. (1911) « *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire* » Ed. Électronique, INRP.
- MAREUIL E. (2016) « *Jouer avec la nature* » Paris, Dunod, 223p.
- MORIN E. (2000) « *Les 7 savoirs nécessaires à l'éducation du futur* » Paris, Éditions du seuil, 142p.
- MORIN E. (2016) « *Écologiser l'homme* » Paris, Lemieux, 133p.
- T.HALL E. (1971) « *La dimension cachée* » Paris, Seuil, 254p.
- VULBEAU A. (1991) « *Le jeune enfant et l'architecte : les lieux de la petite enfance* » Paris, Syros, 267p.

Articles

- Dominique Gauzin- müller Extrait de « *Jardins et paysages d'aujourd'hui* », éditions MUSEO/VAL'HOR, 2016
- Alexandre Fauvellière « *L'écologie en crèche* » EJE JOURNAL, Septembre 2017
- Claire Grolleau « *L'écologie en crèche* » EJE JOURNAL, Septembre 2017
- Philippe Richard, « *Des bébés au vert : parcs et jardins* », SPIRALE, 2013

Sites Internet

- <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/05/Rapport-Giampino-vf.pdf>
- <http://accent-petite-enfance.org/wp-content/uploads/2017/03/Texte-Cadre-national-pour-laccueil-du-jeune-enfant.pdf>
- <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/Guide-ministeriel-EAJE PMI avril-2017.pdf>

Entretiens

- Questionnaire destiné aux professionnels de la petite enfance.
- Entretien de Mylène, coordinatrice Petite Enfance d'une commune des hauts de seine.
- Entretien téléphonique d'Élise Mareuil, Co-fondatrice et directrice pédagogique du réseau de crèche AGAPI.
- Entretien téléphonique d'Anne Morosini, membre du comité de l'association Suisse Éveil en forêt.